Le Chronomètre Populaire

Nous publions aujourd'hui une nouvelle qui fera certainement beaucoup de plaisir à nos lecteurs.

MM. J. E. CHARNAUD et Cie de New-York et Londres, les célèbres fabricants d'horlogerie de haute précision, viennent d'établir une maison en France pour la vente de leurs « Chronomètres ».

Nous croyons inutile de donner ici la description du « Chronomètre CHARNAUD », dont la réputation n'est plus à faire, étant choisi de préférence par tous les officiers des marines anglaise et américaine, par les sportsmen, et toutes les personnes en général qui ont besoin de posséder une montre donnant l'heure *absolument exacte* et qui soit garantie indéraillable pour une longue période de temps.

Aux Colonies anglaises, dans l'intérieur de l'Amérique, où les horlogers sont rares, on ne connaît que le « *Chronomètre CHARNAUD* » et c'est avec un chronomètre de cette maison, celui portant le n° 92637, que l'ex-président ROOSEVELT a'est rendu à ses chasses aux fauves en Afrique. Il écrivait, en effet, quelques jours après son retour, à MM. CHARNAUD de New-York, cet exemple mots : « Votre Chronomètre m'a rendu autant de services que ma carabine. »

Il y a beaucoup d'horlogers, peu scrupuleux, qui vendent sous le nom de « *Chronomètre* » des montres à ancre et même à cylindre, fabriquées par des moyens mécaniques et avec des matières premières très ordinaires. De telles pièces ne peuvent jamais donner de bons résultats. Nous mettons donc en garde nos lecteurs contre les falsificateurs, les « *Chronomètres CHARNAUD* » et les intimons à s'adresser directement aux fabricants pour leurs commandes, c'est-à-dire à M. Francis CHARNAUD, 96, rue David-Johnston, à Bordeaux (Gironde).

Ils doivent également bien observer que toutes les pièces sortant de cette maison outre la marque de fabrique gravée à l'intérieur du boîtier portent sur le cadran le mot « Chronomètre », imprimé en noir.

Afin de faire connaître et apprécier leur fabrication « Chronomètre », MM. CHARNAUD ont décidé, pour quelque temps, de faire un sacrifice et de vendre à un prix excessivement réduit.

La « Chronomètre » pour hommes, 18 ou 19 lignes, boîtier en acier inox oxydé ou nickel par (au choix) à ancre, ligne droite, spirale breguet (chronométrique) balancier compensé, levées visibles, 18 rubis. Fr. 50

La même, *Concession gold*, plaqué ou 20 carats (très riche) 70

La même en or *contrôlé* 18 carats, boîtier extra fort. 175

Tous les « Chronomètres » expédiés par la maison arrivent à destination marchant et parfaitement réglés. Ils sont accompagnés d'un bulletin de garantie pour 45 ans et d'une déclaration de MM. CHARNAUD s'engageant *à reprendre et rembourser intégralement*, même après 6 mois d'usage, tout « Chronomètre » qui ne serait pas parfait pour tous les rapports si variés de plus d'une minute par mois.

Etes-vous de France, d'Algérie et Tunisie, trouvez adresser leurs commandes en les accompagnant du montant en mandat-poste, à M. Francis CHARNAUD, 96, rue David-Johnston, à Bordeaux.

Les « Chronomètres » leur seront expédiés *Franco* de toutes les pièces de garantie. Pour les envois *contre remboursement*, les frais supplémentaires, soit 7 fr. 25, sont à la charge des acheteurs. no 7956

EAU GORLIER Adoucit la Peau, Guérit les Boutons Prolongeur et Velouté Prix 2f50, 3f50, 5f. Hors Parfum. Imperméable. 577

NORD

DOUAI

annuelle de la Société des Amis des Arts à l'Hôtel-de-Ville, les lots à faire à la perche et au tarcou, les concours de flobettes et de billes, il comporte les réjouissances suivantes :

Samedi 9 juillet. — A 5 h. ½ du soir, fête en l'honneur de la Reine du Travail, suivie d'un cortège aux flambeaux.

Dimanche 10 juillet. — A partir de 3 h. du soir, cortège de la Reine du Travail et de ses demoiselles d'honneur, défilé des fleurs de parpentières et des sociétés de musique.

A 9 h. du soir, bal populaire sur la place d'Armes, brillamment illuminée.

Lundi 11 juillet. — Concours de pigeons voyageurs sur Vierzon (357 kilomètres).

5 h. ½ du soir, place Carnot, concert par la Musique municipale.

Mardi 12 juillet. — A 5 h., sur l'Esplanade, ascension aérostatique avec concert par la Fanfare municipale de Dorignies.

Jeudi 14 juillet. — Fête Nationale. — A 6 h. du matin, revue des troupes de la garnison et de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

A 10 h. ½, représentation, au Cirque municipal, pour les enfants des écoles.

A 4 h., au Jardin de la Tour-des-Dames, concert d'harmonie miniature et de corde volante.

A 9 h., illumination des édifices communaux, fête aérostatique, place d'Hérillon.

A 10 h. ½, bal populaire, place Carnot.

Dimanche 17 juillet. — A 5 h., sur la Petite-Place, concert par la Fanfare municipale des sapeurs-pompiers.

A 9 h., bal populaire sur la Petite-Place.

Mouvement de la population. — Pendant le mois de mai écoulé, il a été enregistré au bureau de l'état civil de Douai 69 naissances, 23 mariages, 1 divorce, 55 décès, 2 mort-nés.

Les couvreurs travaillent. — Ainsi que nous le laissions pressentir dans notre dernier numéro, tous les ouvriers couvreurs grévistes ont repris le travail mercredi matin.

Pour la mine. — 50 ouvriers mineurs d'origine polonaise, venant de Wasseiplatz, accompagnés de leurs femmes et enfants, au nombre de 123, sont arrivés mercredi à Douai, venant travailler aux mines d'Anzin.

Mort subite. — Mardi, à 3 heures ½, du soir, Henri Logeon, 28 ans, manœuvre de maçon, est mort subitement dans sa chambre, rue des Fripiers, succombant à une affection cardiaque.

Trouvé. — On peut réclamer à l'agent Hocart, une broche qu'il a trouvée.

SIN-LE-NOBLE. — Une collision s'est produite mercredi, à 9 heures 15 du matin, au lieudit, entre le car 84 et l'attelage de M. Desmarets, cantonnier à Douai, imprudemment engagé sur la voie et dont la chevrette a été blessée.

— Le mineur Ernest Dujardin, 28 ans, de Lalleing, a été blessé à la cuisse gauche au cours de son travail à la fosse Dujardin.

— On a volé dans une meule sise route de Waziers et appartenant à M. Henri Roire, maréchal, des gerbes de blé et d'avoine, estimées 60 francs.

DORIGNIES. — Plainte a été déposée par M. Belle, agriculteur, contre l'ouvrier agricole belge Joseph Pesne, 21 ans, originaire de Merckem, qui lui a soutiré une avance de 40 francs puis s'est emparé de disparaître.

GUELLIN. — On a soustrait dans le jardin de Mme Florentine Bervacque, du linge de corps et des draps, évalués 15 francs.

PONT-DE-LA-DEULE. — M. Victor Foucart, entrepreneur de transports, par eau, à Dermoulin, a déposé une plainte contre Augustine Leclercq, son contre-maître, qui, après avoir touché une avance de 500 francs pour conduire de Pont-à-Vendin à Paris le bateau « Kobra », l'a abandonné dans la Dérivation de la Scarpe, après lui avoir envoyé les papiers du bord par lettre recommandée.

VALENCIENNES

Un attelage tombe dans la Scarpe A SAINT-AMAND

M. Fleury habitait du loin, mardi vers 5 heures ½ du soir. Son attelage se trouvait sur le chemin tracé le long de la Scarpe, quand un coup de feu retentit, effrayé le cheval, qui se jeta sur le côté, fit basculer la voiture, qui roula dans la Scarpe, et entraîna à sa suite le cheval.

Fort heureusement, les traits du cheval s'étant brisés dans la chute, l'animal nagea, cependant, à deux reprises différentes il se mit à couler lorsqu'on lui apporta du secours et si M. Alphonse Brochard n'avait réussi à le saisir au moyen d'une corde la pauvre bête se serait infailliblement noyée.

VALENCIENNES. — **La marche des Géants.** — Ainsi que le « Progrès du Nord » la annonce, c'est la dimanche 3 juillet qu'aura lieu la marche des Géants, organisée par la Société des Ducs. Le cortège sera composé d'une quarantaine de groupes, parmi lesquels figureront les géants de Bruxelles, Mons, Lille, Cambrai, Douai, Dunkerque, Calais, Hazebrouck, Armentières, etc.

Les sociétés de gymnastique de Valenciennes et plusieurs musiques prêteront leur concours à la fête, qui sera inaugurée par le « Ballet de Géants », sur la place d'Armes, et clôturée par un concert donné par la Musique municipale de Douai.

VALENCIENNES. — **Syndicat des Cultivateurs.** — Les membres du Syndicat se réuniront le samedi 4 juin, à 3 heures 3/4 très précises, au café de la Paix, salle du Syndicat, Grand'Place, Valenciennes. — Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la correspondance ; 2. La vente du lait ; 3. Voyage à Paris, concours général du 13 au 21 juin, dernier délai d'inscription ; 4. Questions diverses.

Concert militaire. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la musique du 127e de ligne, aujourd'hui jeudi, à 9 heures et demie, place Verte : 1. Le Camp de Sotory (Blanckmann) ; 2. Ouverture de Stradella (Flotow) ; 3. Mosirgal de François Ier, 1510 (C. Lemoine) ; 4. Raymonda, grande fantaisie (A. Thomas) ; 5. Les Berots, grande valse (A. Luigini).

GRESPIN. — **Vol d'outils.** — A la suite d'une plainte pour vols d'outils commis aux ateliers du Nord de la France, une perquisition a été opérée au domicile du sieur Lévêque Jules, de Grespin.

On a trouvé chez lui sept vrilles de cuivre, un bec d'acier, onze bandes de zinc, quatre armatures pour taveuse, des limes, des morceaux de tôle, des clous, des pinceaux.

Lévêque prétend avoir trouvé sur la voie publique la plupart de ces objets saisis.

SAINT-AMAND. — **Les Accidents.** — Une fillette de Prouvy, Hector Pratique, rue de Condé, jouait avec ses jeunes amies, lorsqu'elle glissa sur une pierre et se fendit le front ; on la relève avec de nombreuses ecchymoses.

— Rue de la Poste, la petite Doby courait sur le sentier, en pénétrant dans le coulée de la cour, Hubert Polvet, cité calcula mal son élan et vint porter la tête sur la muraille. Elle reçut les soins de M. le docteur Fourneaux, qui pansa ses contusions.

QUAROUBLE. — Dans la pépinière du docteur Carpentier au bois d'Ambière, on a brûlé des peupliers valant 20 francs.

— Dans la pépinière du docteur Vicq-Mandet, le vieux-Condé, on a coupé des peupliers valant 20 francs.

VIEUX-CONDÉ. — Pendant la nuit, des inconnus ont dérobé toutes les poules du poulailler de Léon Marisal, près de la mairie.

SAINT-SAULVE. — **Accident.** — Dans les voies de trainage du chemin de fer du Nord, un employé de la Compagnie a eu une jambe coupée mercredi, et a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

CAMBRAI

CAMBRAI. — **Les meurtriers de Bethencourt.** — Des enquêtes supplémentaires auxquelles fait procéder M. Le Pennetier, juge d'instruction à Cambrai, qui a repris l'instruction de l'affaire de Bethencourt, il résulte que l'un des meurtriers, Grassart, a rien de répréhensible dans son passé, et ses antécédents sont bons.

Il est d'ailleurs à peu près établi, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, que Grassart a eu dans le meurtre du malheureux Wérin, le rôle le plus effacé.

AVESNES

AVESNES. — **Secours mutuels.** — Nomination d'un président. Ont obtenu : MM. Gossin, président sortant, 136 voix, élu ; Philippe Alfred, 102 voix ; Eugène Pilaud, 51 voix.

SAINS-DU-NORD. — **Nomination.** — Nous apprenons que M. le docteur Paul Algieve, gendre de M. Fouset-Sandrart, vient d'être nommé chirurgien des hôpitaux de la ville de Paris. Toutes nos félicitations.

JEUMONT. — M. Georges Louis, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, est passé le lundi 30 mai, à une heure du soir, en gare de Jeumont, se rendant à Paris.

HAUTMONT. — Plainte pour coups et blessures a été déposée à le gendarmerie par M. Malben cabaretier, 121, rue Sainte-Anne, contre la nommé Cocht Georges, 28 ans, ouvrier d'usine, pensionnaire de l'établissement.

Sauvetage d'un cheval. — Les agents Paquet et Taulé, assés de plusieurs commerçants effrayés, ont relevé de la Sambre, un cheval attelé à un tombereau appartenant à M. Saint-Paul, entrepreneur de maçonnerie, rue Gambetta, à Hautmont.

Accident. — Au cours d'une rixe entre plusieurs ouvriers de l'usine L'Union un rassemblement s'était formé autour des belligérants, quand tout à coup une pièce d'acier pesant environ 600 kilos qui se trouvait près de là vint s'abattre sur l'ouvrier Imperiani, 33 ans. On souleva la pièce et on prodigua des soins au malheureux, qui se plaignait de douleurs internes.

Pris dans sa machine. — Vers onze heures du matin, M. Camille Lasne, 31 ans, demeurant rue Faidherbe, était occupé à la réparation d'une machine à tisser des Bassins, quand il eut le pouce de la main droite écrasé. En voulant se dégager, Lasnes perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 3 mètres. Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé le poignet droit.

DUNKERQUE

DUNKERQUE. — **Accident grave.** — En voulant monter sur un camion en marche, M. Georges Bateman, demeurant rue du Collège, est tombé sur le chaussée et l'une des roues du lourd véhicule l'atteint à la tête.

Le blessé a été transporté à son domicile. Son état est grave.

Les Territoriaux. — 600 territoriaux environ sont arrivés hier à Dunkerque, pour accomplir une période de 9 jours au 3e régiment.

Les 1re, 2e, 3e et 4e compagnies resteront à Dunkerque, où elles seront logées dans les casernes. Les 9e 10e 11e, et 12e compagnies sont dirigées sur Bergues.

Les revageurs du port. — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol important de tuyaux de cuivre commis à bord du vapeur « Gange », par trois individus restés inconnus.

Le second du bord vit les trois hommes tirer une charrette portant 18 tubes de 2 m. 30 de longueur et de 0.05 de diamètres. Ce ne fut qu'après la disparition de la charrette qu'il se rendit compte que ces tuyaux valaient été volés dans la chambre de chauffe du navire. Ils ont une valeur de 720 francs.

Le commissaire de police du 3e arrondissement a pu établir l'identité d'un des voleurs, un marin habitant Dunkerque. Il est que celle d'un complice qui serait un individu de passage. Le troisième est encore inconnu.

Il y a quelques jours, une quantité de 100 kilos de cuivre a été vendue par des étrangers à M. Giraudeau, en cédadelle. On croit que les voleurs pourraient bien être les mêmes individus qui ont commis le vol sur le « Gange ».

— Un autre vol de cuivre a été commis également au préjudice de M. Germonpre, charpentier de navires.

On soupçonne de ce dernier vol plusieurs individus dont un nommé Gustave L.

Une enquête est ouverte.

REXPOEDE. — Un individu que le gendarmerie recherche, a attaqué M. Faucon, instituteur adjoint à Rexpoede, cherchant à le dévaliser. Comme l'instituteur se défendait, l'individu le saisit à bras-le-corps et le poussa dans une mare.

M. Faucon put sortir à la nage et vint son agresseur s'enfuir dans la direction de la Belgique.

Quelques heures après, tôt, le même individu avait tenté d'arrêter M. Chaubin, percepteur, qui revenait à bicyclette. Mais celui-ci accélera sa vitesse et échappa ainsi à une agression.

ROSENDAEL. — **La disparition de Wybouw.** — Nous avons signalé hier, l'inquiétante disparition de Joseph Wybouw, 5 à suite d'une rixe au cours de laquelle il avait été assez malmené.

Cette rixe était survenue le lundi après-midi et depuis, rien n'enfuir, avait enlourcité la bicyclette d'un des combattants. Le lendemain matin, mardi, on retrouvait cette bicyclette au bord de l'eau, dans le bas d'un talus du canal de Furnes et, près d'elle, la casquette de ouvrier ci-dessus.

Pendant toute la journée de mardi et celle d'hier, des fouilles ont été pratiquées dans le canal. Elles n'ont donné aucun résultat.

Dans la famille de Wybouw et dans son entourage, on se refuse à admettre l'hypothèse d'un suicide et on laisse entendre qu'il a pu être victime d'un crime.

Des recherches se font en ce sens ; des commissions rogatoires ont été lancées pour entendre des témoins dont les déclarations pourraient peut-être jeter un peu de clarté dans cette mystérieuse affaire.

L'Asthme d'été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire, les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Narinol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux, de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Narinol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 189, Boulevard Magenta, Paris. 582

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LIÉVIN. — La dame Eugénie Vendracle, 29 ans, épouse de Edouard Pierre demeurant Chemin perdu, vint à l'estaminet Henri Maquetin, rue Victor-Hugo pour y rechercher l'amant avec qui elle vit. Une discussion s'élève entre elle et la cabaretière née Coolpa, 36 ans. Les dames, deux jeunes gaillards, en tirent aux mains, c'est pourquoi les gendarmes ont verbalisé pour rixe.

— Armand Merlen, 42 ans, demeurant cité de Rotincourt, qui vit en mauvaise intelligence avec sa mère, s'est livré une rixe à coups de bâton. Le mauvais fils a'est vu dresser procès-verbal.

— Louis Corlon, 21 ans, mineur, hameau de la Plaine, et Fernand Guiles, 27 ans, mineur, étant à l'estaminet Jules Leclercq, discutaient de leur force musculaire et peut-être aussi pour l'approcher, ils échangèrent des coups. Un procès-verbal rédigé pour rixe constate les faits.

— Lucien Guérin, 30 ans, condamné à huit jours de prison pour vols de lait, a été arrêté par les gendarmes, en vertu d'un extrait de jugement.

— A la fosse N° 5 des mines de Liévin, le hercheur Sylvain Evin, 17 ans, atteint par un wagonnet, a eu le pied droit foulé.

— La vérification des poids et mesures se fera pour Liévin, aux endroits et aux heures ci-après désignés : Les 6, 7 et 8 juin, à la mairie, de 7 heures du matin à 4 heures du soir ; le 9, chez M. Stévenart, cité de la fosse N° 3 des mines de Liévin, de 2 heures et demie à 5 heures ; le 10, chez M. Michel, hameau de la Plaine, de 8 à 11 heures du matin, chez M. Passieux, hameau de Calonne, de 1 heure et demie à 4 heures.

— Le dimanche 5 juin, concours de pigeons, 10 francs, gratis, chez M. Cowin, cabaretier au N° 3 des mines de Liévin. Mise : 0.25 c. par joueur, pour la création de nouveaux prix.

— La fête de l'enseignement sera célébrée le dimanche 26 juin, dans les Ecoles de Liévin.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Le Conseil municipal se réunira le dimanche 5 juin, à la Mairie, à midi. Ordre du jour : 1. Compte administratif du maire pour 1909 ; 2. Compte de gestion du receveur municipal (1909) ; 3. Budget additionnel 1910 (communes) ; 4. Budget primitif de 1911 (communes) ; 5. Compte administratif du maire, 1909 ; Compte de gestion du receveur municipal. Budget additionnel 1910, Budget primitif 1911 (Bureau de bienfaisance) ; 6. Questions diverses ; 7. Avis à donner pour la mise en régie des travaux de fabrication (maçonnerie, charpente et plafonnage).

VILLES. — Les commerçants détaillistes de la ville de Lens, sont invités à assister à une réunion qui aura lieu le jeudi 2 juin, à 8 heures du soir, chez Mme Camus, 16, Grande-Place.

Ordre du jour : Situation faite aux commerçants détaillistes par l'application des nouveaux tarifs concernant les droits de voirie. Nomination d'une délégation chargée de défendre auprès de M. le maire les intérêts de chacun.

Arrestation de Brouckoux, à Lens. — Muni d'un mandat d'amener émanant du parquet de Béthune, M. Buisnel, commissaire de police, a arrêté mardi Benoit Brouckoux, qui serait inculpé d'avoir, le 29 mars dernier, porté plusieurs coups de couteau au sieur Dubois, ouvrier maréchal, actuellement en Belgique.

Les résultats de l'enquête, qui avait établi dans quelles circonstances DuBois avait été frappé, furent adressés au parquet. Une instruction fut ouverte, à la suite de laquelle un mandat d'arrêt fut décerné contre Brouckoux.

Mardi matin, les gendarmes ont conduit M. Brouckoux à Béthune, où il fut interrogé par M. le juge d'instruction, puis remis en liberté.

LOISON-SOUS-LENS. — Le jour de la vente du cabaret occupé par Mme veuve Moriaux, rue Maria Deberge, 62 ans, M. Louis Roche, 20 ans, mineur, devenu propriétaire de l'immeuble par héritage vint, en compagnie de son frère Charles, 26 ans et de ses sœurs Augustine, épouse Dutilleux, 29 ans, réclamer une partie du mobilier, faisant valoir son droit de propriété. La cabaretière soutenant, au contraire, que le mobilier appartenait à M. Boissart, brasseur à Henin-Liétard. Le trio enlevé cependant deux tables après avoir vainqu la résistance opposée par Mme Moriaux et son gendre Paul Deville, 29 ans, mineur.

Ils sont les frères Roche passant en face de l'estaminet Legay, furent assaillis par Charles, 24 ans, mineur ; Angiebert, 33 ans, et Antoine Moriaux, 30 ans, et leur sœur Valentine, épouse Deville, 27 ans.

Les gendarmes ont dû intervenir, ils ont verbalisé contre tous les belligérants.

HENIN-LIETARD. — **L'élection au Conseil général.** — Le Congrès cantonal du Parti républicain radical et radical-socialiste se réunira aujourd'hui jeudi, 2 juin, à cinq heures du soir, chez M. Alcide Lemire, rue Saint-Roch, à Hénin-Liétard. — Objet : Désignation du candidat.

VENDIN-LE-VIEIL. — Le mineur, Jules Bocchon, 66 ans, qui s'est livré à des voies de fait sur son épouse, a eu à dresser procès-verbal par la gendarmerie.

LEFOREST. — Des briques lancées du dehors ont brisé un carreau de la maison de M. Lainé-Quinquet, épicier, place de la Mairie, ainsi que des chopes placées à l'étalage.

BULLY-GRENAY. — A la suite d'examen passé devant la commission des bâtiments civils, M. Maurice Dubem, demeurant à Bully-Grenay, a été nommé architecte, agréé des communes et des établissements publics.

BILLY-MONTIGNY. — Dans la liste des primes attribuées au festival, dans la première catégorie, prime de 50 francs, au lieu de fanfare municipale de Montigny, il faut lire Chorale « L'Avenir » de Montigny, c'est cette dernière société qui a été favorisée par le sort.

MARLES. — **Inauguration.** — L'inauguration de la nouvelle école des garçons, à laquelle doivent assister MM. Trepont, préfet du Pas-de-Calais ; Genebrier, sous-préfet de l'arrondissement de Béthune, et Bar, député, est définitivement fixée au 19 juin prochain. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues pour le festival organisé à cette occasion.

SAINT-OMER

Un bébé retiré du canal à Aire

Lundi, vers neuf heures du matin, on a trouvé, dans la Lys, près du bassin d'Aire, le cadavre d'un enfant du sexe féminin, né à terme, mais qui n'aurait pas respiré, d'après le docteur Catrice.

L'enfant paraît avoir séjourné dans l'eau pendant assez longtemps.

Enfant noyée à Blendecques

La petite Dumont, âgée de 20 mois, dont nous avions annoncé la disparition, a été retrouvée noyée à Blendecques, non loin de l'usine Obry. La douleur des parents est grande.

SAINT-OMER. — **Les rixes.** — De nombreuses rixes ont éclaté sur différents points de la ville. L'une de ces rixes, commencée dans un estaminet, s'est terminée d'une manière tragique.

Un Parisien, appelé à Saint-Omer pour accompagner une jeune fille, a blessé grièvement à l'œil, M. J. Verecque, 32 ans, charretier.

Une enquête est ouverte.

— D'autre part, la patrouille a ramassé plusieurs réservistes qui se trouvaient en état d'ivresse, qui provoquaient et battaient des civils.

Un réservistes de Saint-Omer est en prévention de conseil de guerre pour avoir donné un coup de tête en pleine poitrine à un officier.

La fête. — En dépit de la pluie, qui est venue contrarier la fin de la journée, le lieu d'autibre a obtenu un succès tout particulier. Les fontaines lumineuses et la pièce principale qui représentait une magnifique fontaine, ont réussi dans la perfection. Le public, très nombreux, malgré le temps mauvais a été satisfait.

C'est par le bouquet traditionnel que se sont terminés et le feu d'artifice et le dernier jour de la diversée.

Les réservistes. — **Départ pour Sissonne.** — Nous avons annoncé l'arrivée à Saint-Omer des réservistes qui constituent le 305e régiment de réserve. Ils sont encadrés d'un certain nombre d'officiers, sous-officiers et de soldats du 8e d'infanterie. Hier matin, mercredi, à 3 heures, le régiment a pris la direction de Sissonne. Un train spécial avait été commandé à cet effet.

SAINT-OMER. — **Les Anciens.** — 8e d'infanterie. — Des réservistes, au nombre d'environ 1.500 sont arrivés lundi à Saint-Omer et ont été logés provisoirement au pensionnat Saint-Joseph, ils partiront mercredi au camp de Sissonne.

Lycée de Saint-Omer. — Dimanche, au lycée de Douai, avait lieu la fête de l'Union Athlétique. A cette occasion, divers concours eurent lieu, parmi les résultats, nous relevons : poule d'élite, 3e prix, André Combemale, du lycée de Saint-Omer. Trois lycées concourraient pour l'escrime : les lycées de Saint-Omer, Arras et le collège d'Arras.

AIRE-SUR-LA-LYS. — Une bicyclette usagée, marque Rochet, cadre noir, roue à pneumatiques avec rayons émaillés blanc, guidon demi-cambré, avec poignées en liège, selle Cristy, ayant une enveloppe Michelin, à l'arrière, et un rayon cassé à la même roue, et une plaque d'identité vissée sur le tube de direction au nom de « Gaschin-Legrand, à Aire », a été volée mardi matin, devant la porte d'un estaminet, au préjudice de M. Legrand, boucher à Aire.

Cette machine a été vue entre les mains d'un jeune homme inconnu du pays répondant au signalement suivant : âge de 25 à 28 ans, blond, moustache peu fournie, teint pâle, taille 1 m. 70 environ, coiffé d'une casquette grise forme jockey, vêtu d'un costume veston de laine grise et chaussé d'espadrilles blanchâtres.

Le voleur a pris la route d'Aire à Hazebrouck.

MENTQUE-NORTBECOURT. — Dimanche, un moment où la procession sortait de l'église, on se mit à crier : « Au feu ! » Le feu venait en effet de se déclarer dans un repoussoir. Les chandelles étant allumées, un violent coup de vent avait enflammé la mousse du repoussoir. Grâce au zèle de plusieurs jeunes gens, car la charpente commençait à prendre feu, on put éteindre ce commencement d'incendie avec quelques seaux d'eau.

FEBVIN-PALFART. — **Triste individu.** — Les gendarmes ont conduit à Saint-Omer un jeune Palfartois de Febvin-Palfart.

Cet individu, un sieur P..., se serait présenté chez sa fiancée, la dame H..., âgée de 35 ans, et lui aurait demandé à voir ses chevaux.

A peine arrivés à l'écurie, il se précipita sur Mme H..., et voulut se livrer sur elle aux derniers outrages, mais celle-ci se défendit énergiquement et laboura la figure de son nerveux à coups d'ongles en appelant à son secours.

Force, lui a P... de plonger la tête, mais il fut arrêté quelques instants plus tard.

MONTREUIL

MATRINGHEM. — **Grave imprudence.** — Un mal de samedi à dimanche, la sœur Gerbaut, ouvrier carrier, était allé braconner sur le territoire de Vinely avec deux amis.

Vers 4 heures du matin, alors que la bande s'apprêtait à donner une cartouche de dynamite dans la Lys, pour tuer des truites, celle-ci fit explosion dans la main de Gervais au moment où il allait la jeter à l'eau.

Le malfaiteur droite du malheureux fut réduite en bouillie et complètement sectionnée à la hauteur du poignet.

Le docteur Damélin, de Rouges, appelé d'urgence a dû pratiquer l'amputation du bras atteint.

BOULOGNE

Un jeune homme blesse mortellement son ami à Boulogne

Dans la nuit de mardi à mercredi, un drame s'est déroulé que Saint-Nicolas. Depuis quelque temps, Mlle Marguerite Hoquet, 20 ans, que habite avec ses parents à l'adresse précédente, était en butte aux délires d'un jeune homme, Lucien Bellard, 20 ans, demeurant rue du Puits-d'Amour, n° 14.

Pour éviter de dérader, elle était allée rendre visite à Mme Borez, qui habite en face de chez elle.

A une heure du matin, la jeun elle quittait son amie, Bellard se trouvait là, il se mit à causer avec elle et paraissait calme.

Les deux amis se rendirent dans la salle commune de l'appartement. Vers deux heures du matin, un bruit de querelle réveilla les époux Pavertegnal, puis tout à coup, les entendirent un coup de revolver. La jeune fille s'enfuit dans la cuisine. Son meurtrier l'y poursuivit et plusieurs coups de feu se firent encore entendre.

Les cousins de jeune Pavertegnal, Lamarine et Paulette jaillirent dehors le meurtrier, celui-ci pénétrait dans la chambre de Paulette, une détonation se fit entendre de nouveau.

Les témoins de drame s'y précipitèrent. Etendu à travers du lit, enseignant, tenant encore dans sa main un revolver, le meurtrier s'était fait justice en se tirant une balle dans la tête.

Les deux malheureux étaient sans sur le coup.

M. Gauthier, commissaire de police, qu'on avait averti, vint faire les constatations légales et ordonna de faire transporter le corps du jeune homme au domicile de ses parents, ce pendant que Mlle Pavertegnal était conduite à l'hôpital.

M. le docteur Desille lui donne les soins nécessaires.

Il constate qu'un projectile avait pénétré sous l'aisselle gauche un second projectile, dont on retrouva la trace à la partie moyenne de la joue gauche a probablement pénétré dans la boîte crânienne.

La blessée, hier matin, était encore dans le coma.

Des lettres trouvées dans les vêtements de Bellard prouvent qu'il avait prémédité de tuer la jeune fille et de se tuer ensuite.

MIDDELKERKE, Digue de Mer (60 minutes d'Ostende). Pour acheter ou louer, adressez-vous à Mme **FI. SOETENS**, agence Immobilière. Renseignements gratuits. Tél. n° 71. No 3897

INJECTION BROU
HYGIÉNIQUE ET PRÉSERVATIVE
Guérison rapide, certaine, sans danger des ÉCOULEMENTS anciens ou récents. Supprime BANYALS et COPAHU, produits nauséeux qui dérangent l'estomac. 3f. 6 en Pharmacie, 3f. 6 en Pharmacie.

LA BELGIQUE

Terrible mort d'un ouvrier à Nivelles

Un affreux accident s'est produit lundi dans la fabrique d'allumettes de MM. Cobbaert et Prové. Un jeune ouvrier de 18 ans, Corneille Bulterejs, avait été chargé de porter à l'étage supérieur un sac d'allumettes non trempées. Le malheureux, en ne sait comment, fut pris par la courroie de transmission et emporté autour de la poulie faisant 60 tours à la minute. A chaque tour, son corps était lancé contre le mur, jusqu'à ce qu'on ait pu apercevoir le décédé et qu'on ait arrêté la machine. Le pauvre ouvrier avait la poitrine littéralement défoncée, la tête méconnaissable, les membres arrachés. La mort avait été instantanée. Les restes de la victime ont été déposés à la morgue communale.

CONSEIL PRÉCIEUX

A tous ceux qui ne connaissent pas encore L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES QUINQUINA

nous conseillons vivement de goûter cet

INCOMPARABLE APÉRITIF

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER UN « TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 7929

Feuilleton du 2 Juin 1910 N° 80

La Conquête de Paris

PAR CAMILLE DEBANS

— Je ne plaisante pas, dit-il, mais pas du tout, et voici ce que je vous propose : je vais vous donner dix louis pour ping ans, je ferai la démarche auprès de Mme de Sébenac, mais je n'aurai plus l'honneur de vous revoir pendant un laps tout entier.

— Insolent !

— Voyons, Thérèse, pas d'injures, ou je vous envoie promener.

La Malvignan accepte le traité et convint avec M. de Bagnac qu'il enverrait une dernière entrevue le lendemain.

Comme elle rentrait chez Mme Caressal, elle vit un employé du télégraphe qui montait Pensetier devant elle et sans plus se prononcer d'ailleurs qu'il ne convient à un homme chargé d'une dépêche.

Les télégraphistes se font sans doute le raisonnement suivant :

— Puisque l'électricité met si peu de temps à transmettre les dépêches, il n'est point nécessaire que nous nous dépêchions nous-mêmes.

Il y a, tout compensation. D'ailleurs, quand la nouvelle est mauvaise, il est plus agréable de ne la recevoir que le moins tôt possible.

Le facteur monta donc avec une lenteur, ce qui ne gênait en aucune façon la Malvignan, car elle avait depuis longtemps l'habitude de gravir les degrés très doucement, sans doute pour en gravir beaucoup et longtemps.

Ils arrivèrent aussi l'un et l'autre au palier de Mme Caressal, où l'employé du gouvernement que la France s'est fièrement donné, sonna énergiquement.

Thérèse, qui arrivait derrière lui, demanda au facteur ce qu'il voulait.

— C'est une dépêche pour Mme Malvignan.

— C'est moi, dit la chanteuse en tirant de sa poche un léger pourboire.

Puis elle décachetta la dépêche et poussa un cri de joie, un cri d'orgueil :

— Madame Caressal ! madame Caressal ! appelait-elle en courant vers le salon de son hôtesse.

Celle-ci avec un empressement qui était dans sa nature, mais qui doublait l'appel de Thérèse, se montra aussitôt en disant :

— Qu'y a-t-il, ma chère amie ?

— Un engagement à Vienne ! un engagement magnifique au théâtre de la Cour !

— Ah ! mon Dieu ! fit Mme Caressal en joignant les mains d'un air consterné, vous avez signé ?

— La vieille dame n'était peu à peu si bien acoquinée au baron et à sa prima donna qu'elle éprouvait un violent serrement de cœur à l'idée d'être séparée d'elle.

— Vous avez signé ?

— Eh ! non, répliqua la Malvignan, puisque cette dépêche me demande mes conditions.

— Qu'allez-vous faire ?

— Je ne sais.

— Le Baron va être désespéré.

Ces quelques mots rappelèrent la vivacamarade à la réalité des choses. Dans l'ivresse du premier moment, elle venait d'oublier Michel de Maisa, et Thérèse se mêlait de Sébenac, et tout la monde, pour ne désoliger qu'à l'étonnante nouvelle : on lui offrait un engagement à Vienne, comme premier sujet.

Mais quand Mme Caressal parla du désespoir qu'allait éprouver le baron, elle tomba de son ciel et eut une inquiétude.

— Mais au fait, pensa-t-elle bientôt, cette proposition arrive infiniment à propos. Grâce à elle je pourrai m'assurer des sentiments de Michel. S'il paraît enchanté, je saurai à quoi m'en tenir ; s'il affecte un trop grand désespoir, ce sera aussi mauvais signe.

Le soir, dès que le baron arriva, on s'empressa de lui apprendre la nouvelle. D'abord il ne voulut pas y croire. Il regarda Thérèse, puis Mme Caressal, de l'air d'un homme qui pense qu'on se moque de lui. Et ce fut à ce point que la chanteuse finit par être froissée d'un tel étonnement.

— Ne me supposez-vous donc pas capable de tenir mon emploi à Vienne comme ailleurs ? dit-elle d'un ton rogue.

— Eh ! ma chère, fit le baron avec bonhomie, vous savez bien que je vous considère comme la première artiste de votre temps. Mais vous conviendrez d'une chose, c'est qu'après avoir attendu si longtemps, on peut douter d'une nouvelle semblable.

— C'est vrai, fit Mme Caressal qui avait une secrète inclination à approuver « de plano » un homme qui jouissait du titre de baron.

— D'ailleurs, ma chère Thérèse, il ne faut pas vous étonner si je n'acc